

**Le Lieutenant-colonel János HUSZAR**  
**Armée de Terre, Forces de Défense hongroise**  
**CID 7<sup>o</sup> Promotion, groupe B 6**



**Etude du cycle géopolitique**

**UNE INTEGRATION QUI S'ACHEVE**

**L'INTEGRATION EURO-ATLANTIQUE  
(POLITICO-MILITAIRE)  
DES « TROIS DE VISEGRAD »**



*Visegrad, ancien palais royal*

**2000**  
**Fiche de présentation**

1. **L'intégration euro-atlantique (politico-militaire) des « trois de Visegrad »**
2. Le Lieutenant-colonel **János HUSZAR** (Armée de Terre, Forces de Défense hongroise)
3. 25 février 2000
4. Division B
5. Mémoire de géopolitique
6. **Résumé**

L'évolution géopolitique est le reflet de l'histoire de l'Europe centrale. La première alliance centre-européenne est une coopération politique et commerciale au Moyen Age.

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, l'Europe centrale était épuisée par les Turcs, le royaume de Prusse, l'Autriche et par la Russie, tant humainement que matériellement.

Après la Grande Guerre les pays de l'Europe centrale ont regagné leur indépendance, mais ils sont arrivés jusqu'à la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale sous la pression du nationalisme et de l'irrédentisme.

Depuis 1945, les trois pays cités dans ce mémoire ont appartenu au camp socialiste. Ils ont été les alliés et les amis de l'Union soviétique, mais cependant ils ont entretenu des contacts économiques et culturels avec la plupart des nations occidentales, dont la France.

Le rapprochement avec l'Ouest, à savoir l'adhésion la plus rapide à l'Union Européenne, ainsi que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, sont les priorités géopolitiques des pays du Groupe de Visegrad pendant les dix dernières années.

La Pologne, la République tchèque et la Hongrie sont devenues le 12 mars des membres de plein droit de l'OTAN.

Aujourd'hui ils sont en train d'achever leur adhésion à l'Europe, d'élargir la stabilité, la démocratie et une sécurité réelle dans l'espace plus proche de chez eux, de garantir leur modernisation et développement par une processus à l'amiable.

## **7. Europe centrale – Groupe de Visegrad – Adhésion euro-atlantique – Adhésion à l'Europe - Modernisation**

# **SOMMAIRE**

## **AVANT-PROPOS**

## **INTRODUCTION**

### **1. LES « TROIS DE VISEGRAD »**

- 1.1. La géographie physique
- 1.2. L'histoire commune du Centre de l'Europe
- 1.3. La renaissance d'une idée : l'intégration

### **2. LES ETATS DE FAIT**

- 2.1. Le nouvel environnement de sécurité européen
- 2.2. Les conditions économiques
- 2.3. Les intentions et solution politique d'avant-garde

### **3. LES CHANGEMENTS DE SPHERE MILITAIRE DU PAYS DE VISEGRAD**

- 3.1. Les mutations de la politique de défense
- 3.2. Les réformes (re-fondation) des forces armées
- 3.3. Les potentiels militaires présents

### **4. LES PERSPECTIVES DES PAYS DE VISEGRAD**

- 4.1. Les cadres généraux de l'alliance atlantique du XXIeme siècle
- 4.2. Contribution à la réalisation des objectifs communs
- 4.3. La responsabilité pour la sécurité de la région

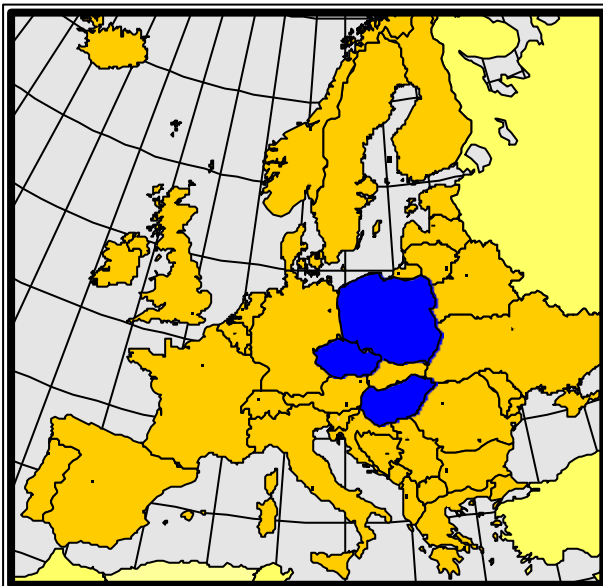
## **CONCLUSION**

## **Bibliographie**

## AVANT-PROPOS

**Le groupe de Visegrad** se compose de la République tchèque, la Pologne et de la République de Hongrie. Mais d'où descend cette appellation ? Dans un contexte historique Charles Ier (1307-1382), roi de **Hongrie** de la dynastie angevine, après avoir consolidé son pouvoir grâce à une politique fiscale pertinente, à une réforme monétaire ainsi qu'à l'exploitation plus intense des mines, en 1335 il invite les rois de **Bohême** et de **Pologne** à Visegrad au palais royal et lors de cette « rencontre royale de Visegrad » inaugurant une coopération politique et commerciale, ils ont mis en place la **première alliance centre-européenne**.

Le groupe en temps du changement politique de 1989-90 se constitue de nouveau. Les fondateurs ont désiré un forum dans lequel ouvre une possibilité pour accorder leurs idées destinées à retourner à l'Europe. L'idée de la re-fondation appartient au président de la République tchèque, Václav Havel. La première réunion s'est déroulée à Bratislava en avril 1990. Après la séparation de la République tchèque et de la Slovaquie (1993) c'est la Slovaquie qui a quitté le groupe.



**La République tchèque**, « située au cœur du continent européen, ce petit pays a toujours suscité l'intérêt de ses voisins et des autres états. Elle représente la forme la plus récente d'un Etat vieux de plus de douze siècles. Elle a connu une histoire riche et dramatique et est constituée par l'union de plusieurs régions historiques. Son territoire existe depuis le Moyen Age, mais ces régions – la Bohême, la Moravie, la Silésie – historiques ne correspondent plus avec l'Etat actuel »<sup>1</sup>.

**La Pologne**, « à travers d'un millénaire de son histoire, a vécu les extrêmes d'une géographie étatique : entre l'extension de la côte Baltique jusqu'à la

mer Noire (empire de Jagellons du XVI<sup>e</sup> siècle) et la disparition totale du XIX<sup>e</sup> siècle et pendant la deuxième guerre mondiale.

Elle a participé à toutes les grandes migrations, à tous les conflits, toutes les crises économiques et sociales qui a concerné l'Europe depuis le Xe siècle »<sup>2</sup>.

**La Hongrie**, à vrai dire, n'a jamais fait partie de l'Europe occidentale, ni orientale. Elle est située en Europe centrale, au bassin des Carpates.

Après la Conquête du pays, en 896, les troupes hongroises équipées légèrement harcèlent encore pendant un siècle les peuples sédentaires d'Europe.

L'an 1000 est la date de la fondation de l'Etat hongrois. Le premier roi de Hongrie, Etienne Ier, a reçu la sainte couronne du pape Sylvestre II. A partir de ce moment-là, la

<sup>1</sup> Sours :LCL Vlastimil Galatik, stagiaire de 6<sup>ème</sup> promo. du CID ; « Les aspects géopolitiques, à travers l'histoire, de la formation de la nation tchèque en Europe centrale (Mémoire de géopolitique-1998)

<sup>2</sup> Surce :CDT Jörg Neureuter, stagiaire de 6<sup>ème</sup> promo. du CID ; « La territorialité identitaire de la Pologne »(Fiche synthèse du géopolitique, 1998)

croissance du pays, c'est-à-dire, l'adaptation du modèle européenne du mode de vie sédentaire a commencé. Malgré la dévastation du pays (1241) par les Tartares la Hongrie est devenue une puissance européenne à la fin du XIVe siècle. Au milieu du XVe siècle elle rattrape le niveau de développement des pays occidentaux.

La défaite catastrophique devant les Turcs (1526) annonce le début de la domination ottoman pendant 145 ans. Le nettoyage de tout le territoire de la Hongrie des Turcs pour la fin du XVIIe siècle ne mène qu'au passage de la domination ottoman à la domination habsbourgeoise. Malgré les guerres indépendances (1703-11 ; 1848-49) la Hongrie reste une partie de l'Empire d'Autriche pendant plus de 230 ans.

La Hongrie, en tant qu'une partie de l'Empire d'Autriche, perd la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Après la guerre elle a regagné son indépendance totale, mais en conséquence du traité de Trianon, elle a perdu deux tiers de son territoire et un tiers de sa population.

La 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, l'occupation allemande puis la même en russe, le Pacte de Varsovie, une Révolution populaire contre le stalinisme (1956), intervention en Tchécoslovaquie (1968), la proclamation de la République de Hongrie (1989) et les premières élections libres après 40 ans : ce sont les événements qui indiquent l'histoire récente de Hongrie.

Pendant cinquante années, depuis 1945, **ces trois pays** ont appartenu au camp socialiste, ils ont été l'alliés et amies de l'Union des Républiques socialistes soviétique, mais ont cependant entretenu des contacts économiques et culturels avec la plupart des nations occidentales, dont la France. L'approchement avec l'Ouest, à savoir l'adhésion la plus rapide à l'Union Européenne (UE), ainsi que l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), sont les priorités géopolitiques des pays du Groupe de Visegrad pendant les dix dernières années.

## INTRODUCTION

Avec les changements des régimes politiques dans les pays de l'Europe centrale et orientale, en 1989, a commencé un processus de changement politique fondamental dans les relations Est-Ouest. C'est la transformation radicale de la vie politique, de la société et de l'économie des pays européens centraux et orientaux d'une part, d'autre part l'ouverture des pays développements occidentaux qui a mis fin à l'isolation artificielle, à la tutelle et à la confrontation.

Les forces politiques modérées des pays d'Europe de l'Est ont reconnu la nécessité de rejoindre les institutions de la coopération euro-atlantique, s'ils voulaient devenir le plus rapidement et au prix de moindres sacrifices des Etats européens modernes, avec une économie, une culture, des structures sociales et économiques à la pointe du progrès reposant sur des bases solides.

Une partie des pays d'Europe de l'Est s'est distinguée par la vitesse des transformations accomplies et par la volonté ferme d'adhésion. Ce groupe correspond aux pays du groupe de Visegrad, comportant la Pologne, la République tchèque et la Hongrie.

Ces pays considèrent que les organisations européennes et euro-atlantiques – L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Union Européenne (UE), L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Union de l'Europe Occidentale (UEO), Conseil de l'Europe (CE), L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sont des éléments d'un système unitaire et à structure unique se complétant et se renforçant mutuellement. D'où les ambitions de ces pays à satisfaire aux critères de l'adhésion et d'obtenir ainsi le statut de plein droit dans toutes les institutions, puis de participer activement et d'une manière engagée aux travaux de ces organisations.

Outre des aspirations politiques, leurs intérêts vitaux les poussent vers l'adhésion à l'Europe. Ces trois pays cités, ravagés régulièrement par les guerres, souffrant de nombreuses interventions par le passé, cherchent la sécurité pour assurer leurs développements. Paradoxalement, l'intégration euro-atlantique permettra de conserver leur identité multiculturelle et par-là leur survie au XXIème siècle.

Au Sommet de Madrid, en juillet 1997, à l'issue d'un vaste processus de délibération et de dialogue individuel intensifié avec les pays partenaires intéressés, les Chefs d'Etat et de gouvernement des pays alliés ont invité la République tchèque, la Pologne et la Hongrie à engager de pourparler de l'adhésion à l'OTAN. A la fin une longue procédure officielle, le 12 mars 1999, elles sont devenues membres de l'Alliance.

L'intégration et la stabilité. On trouve l'évidence que l'intégration économique extorque l'intégration politique et à la fin l'intégration de sécurité (militaire). C'est la coopération étendue économique qui est la garantie de la stabilité durable et le mode favorable de la prévention de l'élargissement des crises. En conséquence l'ordre de l'OCDE, UE, OTAN, UEO peut apparaître un ordre logique de l'intégration euro-atlantique des pays d'Europe centrale et orientale dont les « Trois de Visegrad ». Malgré que l'acte officiel de l'adhésion politico-militaire des pays cités à l'Alliance a doublé l'intégration économique les processus de l'intégration politique, militaire et économique se déroulent parallèlement.

L'étude précédant, dans cette situation temporaire, ne peut donner la première façon à un ouvrage qu'éclaire les dessous historiques, politiques et économiques de l'intégration de la région centrale, géographiquement, de l'Europe. Il dessine au trait les étapes restantes de l'adhésion, les missions, les engagements et le rôle des pays concernés dans le domaine de la garantie de la sécurité de l'Europe et du renforcement de l'Identité européenne de sécurité et de défense.

Pour effectuer ces tâches nous examinerons tout d'abord la géographie physique, puis nous aborderons l'histoire des peuples de la région citée, enfin nous jeterons un coup d'œil sur les grands changements politiques et l'environnements de la renaissance « des idées de Visegrad » par suite de quoi la chemine a ouvert vers l'adhésion aux pays développements occidentaux.

## **1. LES « TROIS DE VISEGRAD »**

### **1.1. La géographie physique**

Les trois pays qui sont au cœur de cette étude se situent au centre de l'Europe ; ils regroupent quelque 59 millions d'habitants sur une superficie d'environ 484 541 kilomètre carré. Cet ensemble représente donc environ 9% du territoire et 11% de la population totale de l'Europe traditionnellement définie. Le paysage est plat au Nord (plaine germano-polonaise) et au sud (la grande plaine hongroise) ; il est montagneux au centre, dans la partie correspondant au territoire actuel de la République tchèque et de la République de Slovaquie. Ces montagnes composent l'arc septentrional des Carpates ; leur altitude est moyenne à l'exception des Tatras qui dépassent les 2000 mètres. La région au nord ne compte pas de frontières naturelles difficilement franchissables ; en revanche au centre, les montagnes contrecarrent le quadrilatère de Bohême; et de plus, en Hongrie, le bassin des Carpates, par le passé, a parfaitement délimité les contours du pays. Le fleuve le plus grand de la région est le Danube, les autres fleuves navigables sont l'Oder, la Vistule et la Tisza. Le plus grand lac de la région est le Balaton, qui se trouve en Hongrie.

La présence de vastes étendues fertiles a favorisé le développement de l'agriculture, notamment en Pologne, en Hongrie et dans les vallées des massifs des Carpates septentrionales. Les matières premières sont abondantes en Silésie et en Bohême ainsi qu'au Sud de la Pologne. La relative faiblesse en matières premières des secteurs nord, est et sud a cependant retardé leur exploitation et par voie de conséquence, la création d'une industrie lourde dans ces régions.

L'Europe centrale a été longtemps le carrefour des échanges Nord-Sud et Ouest-Est, ce qui a facilité le développement du commerce. Grâce à cette activité commerciale, l'infrastructure routière est assez bien développée, les axes sont orientés Ouest-Est au nord (Pologne), Nord-Sud (en Tchéquie et en Slovaquie) et Nord-Ouest - Sud-Est en Hongrie. Les voies de communication ont facilité les grandes migrations ainsi que les campagnes militaires. Cette grande ouverture a sérieusement affecté le sort des peuples d'Europe centrale, dont l'histoire est liée aux conséquences graves dues à l'absence de frontières naturelles.

### **1.2. L'histoire commune du Centre de l'Europe**

Il est difficile de résumer l'histoire des peuples d'Europe centrale, riche en bouleversements et différente l'une de l'autre, si on examine les histoires des nations. Pourtant, nous pouvons trouver des points communs et des périodes parallèles qui peuvent nous aider à comprendre l'héritage commun de cette région, tout en étant conscient que son histoire est inséparable de celles des régions voisines et du courant historique majeur d'Europe.

La région d'Europe centrale, coupée en deux par les Carpates, a privilégié la création des trois entités, une au nord de cette ligne, une au sud, dans le bassin des Carpates et une au milieu dans les vallées de montagne. L'histoire multiculturelle de la région prouve la présence de ces trois entités. Nous ne tenterons guère plus que de développer quelques images de l'histoire de chacune.

Dans l'ère antique, le nord a été occupé par les tribus germaniques et par les Slaves Occidentaux. Le sud a été partiellement occupé par les Romains (Pannonie). Lors des grandes migrations, les Romains ont disparu et la Grande Moravie est née, empire des Slaves Occidentaux, puis la région faisait partie du pays des Francs. Avec la dernière vague de migrations, les Hongrois sont arrivés, et ont écrasé la Grande Moravie, occupé le bassin des Carpates en créant leur royaume. Au nord, sous la dynastie des Piast, les ducs de Pologne consolident la Pologne.

Les trois entités sont très clairement séparées du Xe au XIVE siècle. Au nord, le Duché (puis le royaume) de Pologne, au sud le royaume de Hongrie dominaient. Les deux pays se sont réunis sous le même roi, Louis 1er le Grand d'Angevins en 1370, puis se sont séparés. Au nord, la dynastie Jagellon consolide l'unification de la Pologne avec le duché de Lituanie. A l'ouest, la Bohême devient le chef-lieu du Saint Empire. Au sud, la Hongrie commence son combat séculaire contre les Turcs. Au cours du XVIe siècle, les royaumes d'Europe centrale perdent leur indépendance. Sous la pression des Suédois au nord et des Turcs à l'est et au sud, après des guerres successives, l'Europe centrale est épuisée tant humainement que matériellement.

Après avoir chassé les Turcs d'Europe centrale, le XVIIe siècle marque l'arrivée des deux grandes dynasties, les Hohenzollern au nord et les Habsbourg au sud, ainsi que la formation de l'empire russe de Pierre le Grand. Ce sont ces trois grands empires qui seront responsables du sort des peuples pendant les deux siècles à venir. Le royaume de Prusse, l'Autriche et la Russie partagent plusieurs fois la Pologne. Les Habsbourg se consolident en tant que maîtres d'Europe centrale. L'Autriche devient l'Empire Austro-Hongrois en 1867.

A l'issue de la première guerre mondiale, l'Empire Austro-Hongrois se décompose. La Pologne renaît et la nouvelle république de Tchécoslovaquie apparaît sur la carte. L'actuelle situation géopolitique de l'Europe centrale est essentiellement issue de cette date. Après la deuxième guerre mondiale, l'Union soviétique libère ces pays des nazis. En revanche, elle les intègre dans sa sphère d'influence. Les soi-disant démocraties populaires voient le jour. L'Europe centrale défile sous les drapeaux du Pacte de Varsovie, par la pression soviétique. A la fin des années quatre-vingts, en raison de la pression interne et des circonstances internationales favorables, les pays d'Europe centrale déclarent leur indépendance, commencent à rattraper leur retard et prennent des mesures sérieuses pour se convertir à l'économie de marché.

### **1.3. La renaissance d'une idée : l'intégration**

Malgré les oppositions communistes parfois dures, comme en Tchécoslovaquie, les changements politiques dans les pays d'Europe centrale se sont déroulés sans heurts. La région et surtout la Pologne et la Hongrie, longtemps considérées comme les mauvais élèves

du monde communiste, se sont arrachées assez facilement aux liens de l'ancienne alliance communiste, dès avant la chute du mur de Berlin.

Les réalités après la chute du système communiste, ont poussé les pays dont les intérêts vitaux et les objectifs étaient semblables, à réaliser de nouvelles formes de coopération. C'est la reconnaissance du sort commun qui a aidé les protagonistes de l'Europe centrale à se regrouper dans l'Accord de Visegrad<sup>3</sup>.

Comme on a déjà pu reconnaître antérieurement, l'idée de la re-fondation du groupe de Visegrad appartient au président de la République tchèque, Václav Havel. Le groupe en temps du changement politique de 1989-90 se constitue de nouveau. Les fondateurs ont désiré un forum dans lequel ouvre une possibilité pour accorder leurs idées destinées à retourner en l'Europe. La première réunion est déroulée à Bratislava<sup>4</sup> en avril 1990, où parallèlement aux questions de la coopération régionale les problèmes de l'intégration euro-atlantique sont mis à l'ordre des négociations. Avant tout, les questions de la politique extérieures, économiques et de sécurité ont été accordées. Les « trois » ont fondé le CEFTA<sup>5</sup> qui a pour but de favoriser le libre-échange entre les pays concernés.

De nombreuses initiatives ont marqué aussi la volonté des centre-européens de former une coopération multiforme et multicolore dans la région. La réouverture de Communauté de travail Alpes-Adria<sup>6</sup> ainsi que l'Hexagonale ont offert diverses possibilités de coopération.

Pour continuer notre voyage autour de l'intégration de ces trois pays aux développements occidentaux c'est la connaissance des états de fait qui est indispensable.

## 2. LES ETATS DE FAIT

L'année 1989 peut être considérée comme « l'année de la géopolitique ». Le 9 novembre 1989, une brèche ouverte dans le Mur de Berlin ou bien, la chute du Mur est la conséquence directe de l'ouverture de la frontière austro-hongroise avant le massif de ressortissants est-allemands. Mais ces événements seuls ne signifiaient le retour de l'Europe centrale que la fin de l'Europe de l'Est. Pour bien avoir que pourquoi on peut dire l'Europe centrale et l'intégration euro-atlantique premièrement nous parlerons à l'environnement de sécurité européen en sa mutation, en second lieu nous examinerons les conditions économiques, enfin présenterons les intentions d'intégration du « groupe de Visegrád ».

---

<sup>3</sup> Accord de Visegrád : 11 juin 1991, traité de libre-échange conclu entre la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie à Visegrád, l'ancien siège des rois de Hongrie. Création du CEFTA.

<sup>4</sup> Actuellement Bratislava est la capitale de la Slovaquie

<sup>5</sup> CEFTA : Central European Free Trade Agreement (Traité de libre-échange en Europe Centrale)

<sup>6</sup> La Communauté de Travail Alpes-Adria fondée le 20 novembre 1978 à Venise par les pays et les régions des Alpes orientales pour développer la coopération régionale dans les domaines culturels et artistiques.

## 2.1. Le nouvel environnement de sécurité européen

Le 1989 c'est la date du début d'une période de profond changement dans le cours des relations Est-Ouest et des relations internationales et d'une transformation radicale de l'environnement de sécurité.

Mais l'évolution qui a transformé la carte politique de l'Europe trouve ses origines dans un certain nombre d'événements intervenus dans les années 60 et 70.<sup>7</sup>

L'autres événements également importantes, ont marqué le cours des relations Est-Ouest dans les années 80. Il faut citer à cet égard le déploiement en Europe, par l'OTAN, des forces nucléaires à portée intermédiaire, après la double décision de décembre 1979 sur la modernisation des forces nucléaires et la maîtrise des armements, la signature, en décembre 1987, du Traité de Washington qui a conduit à l'élimination de l'ensemble des missiles nucléaires à portée intermédiaire américains et soviétiques basés à terre.

Le mouvement du syndicat polonais indépendant « Solidarité », les conséquences l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, ainsi que le retrait de ce pays des forces soviétiques en février 1989, et la nomination, en mars 1985, Mikhaïl Gorbatchev au poste de Secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique également sont des événements très importants de vue de la mutation de la sécurité européenne.

En mars 1989 les pays de l'OTAN et de l'Organisation du Traité de Varsovie ont engagé à Vienne, dans le cadre de la CSCE, de nouvelles négociations prometteuses sur la maîtrise des armements visant à réduire les forces conventionnelles en Europe (FCE)<sup>8</sup>. Le Sommet de l'OTAN tenu à Bruxelles fin mai 1989 a été particulièrement significatif dans ce contexte. La Déclaration de ce Sommet contenait de nombreux points extrêmement importants. Elle prenait acte des changements qui se déroulaient en Union soviétique et dans d'autres pays de l'Europe de l'Est, et exposait à grands traits l'approche de l'Alliance à l'égard de l'abolition de la division de l'Europe et de la réalisation de son objectif traditionnel de l'établissement d'un ordre européen juste et pacifique. Entre l'autre, elle approuvait les initiatives prises par le Président des Etats-Unis, M. Bush, notamment, l'accélération des négociations FCE de Vienne ; les réductions des catégories supplémentaires de forces conventionnelles ; des réductions majeures des effectifs militaires américains et soviétiques stationnés à l'étranger. Parallèlement, ce document exposait un vaste programme de développement de la coopération Est-Ouest

Vers la fin de 1989 et au début de 1990, des progrès substantiels ont été accomplis dans la voie de la réforme des systèmes politiques et économiques de la Pologne et de la Hongrie tandis que la Tchécoslovaquie, la République démocratique allemande, la Bulgarie et, après la Roumanie. En novembre 1989 le Mur de Berlin a chuté. Au-delà de son caractère profondément symbolique, les pays membres de l'Alliance ont vu dans cet événement d'une Europe véritablement libre et entière. Des élections libres avaient été organisées ou prévues

---

<sup>7</sup> L'adoption par l'Alliance de la doctrine Harmel, fondée sur les politique parallèle du maintien d'une défense adéquate et de la recherche d'une atténuation des tensions Est-Ouest (1967).

L'instauration de « l'Ostpolitik » du chancelier Willy Brandt par le gouvernement de la R.F.A.(1969).

La signature de l'Acte final de la CSCE à Helsinki (1975 – aujourd'hui l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe – OSCE)

<sup>8</sup> Forces conventionnelles en Europe.

dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale. Le 3 octobre 1990, soit moins d'un an plus tard, l'Allemagne était unifiée avec le soutien de la communauté internationale et l'assentiment du gouvernement soviétique, sur la base d'un traité international et du choix démocratique de l'ensemble du peuple allemand.

Les réformes mises en œuvre et la perspective de la communication du processus ont entraîné d'importants changements positifs dans les relations des pays d'Europe centrale et orientale avec la communauté internationale, permettant l'ouverture d'un nouveau et plus riche dialogue Est-Ouest, porteur de réels espoirs et non plus d'une menace de confrontation.

Après le Sommet de Londres en juillet 1990 les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance ont proposé aux gouvernements de l'Union soviétique et des pays centraux et orientaux l'établissement de liaisons diplomatique régulières avec l'OTAN et recherche d'un nouveau type de relations fondé sur la coopération, mettre fin à la confrontation Est-Ouest. Cette déclaration était déjà en gestation un mois auparavant, lorsque les Ministres des affaires étrangères de l'OTAN, réunis en Ecosse, avaient pris la décision de lancer le « Message de Turnberry »<sup>9</sup>. L'acceptation par le président Gorbatchev, en juillet 1990, de la participation de l'Allemagne unifiée à l'Alliance atlantique était explicitement liée à la nature positive de ce message, ainsi qu'aux propositions et aux engagements concrets adoptés à Londres par les gouvernements des pays de l'Alliance.

La Déclaration de Londres comportait des positions visant à accroître la coopération de bien des façons différentes. Les dirigeants et les représentants des pays d'Europe centrale et orientale étaient invités au siège de l'OTAN, à Bruxelles. Un grand nombre de visites ont ainsi eu lieu, et des contacts réguliers au niveau diplomatique ont été organisés. Le Secrétaire général s'est rendu à Moscou juste après le Sommet de Londres, pour présenter à la direction soviétique les propositions contenues dans la Déclaration et lui exprimer la détermination de l'Alliance d'exploiter de façon constructive les nouvelles possibilités qui s'ouvraient dans le domaine politique.

Une déclaration commune comportant un engagement de non-agression a été signée à Paris en novembre 1990, en même temps que le Traité sur les forces conventionnelles en Europe, et parallèlement à la publication, par tous les Etats de la CSCE, de la « Charte de Paris pour une nouvelle Europe ». La Déclaration commune mettait officiellement fin à l'ère de la confrontation et réaffirmait l'intention des signataires de s'abstenir de recourir à la force ou à la menace de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat quelconque, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final d'Helsinki. Tous les autres Etats participants à la CSCE ont été invités à souscrire à cet engagement.

En laps de temps, de nouveaux contacts militaires ont été établis, notamment pour intensifier le débat sur les forces armées et les doctrines militaires. Des progrès ont été accomplis en vue de la conclusion d'un accord sur un régime « Ciel ouvert » qui permettrait à chaque Etat le survol du territoire des autres afin d'accroître la confiance et la transparence concernant les activités militaires.

De nouveaux pourparlers ont été engagés en vue de compléter le Traité sur la réduction des forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural par l'inclusion d'autres mesures limitant les effectifs en Europe. Il a eu convenu d'intensifier le processus de la CSCE

---

<sup>9</sup> Dans cette Déclaration a été prise la décision par les Ministres des affaires étrangères de l'OTAN pour offrir d'amitié et de coopération adressée à l'Union soviétique et à tous les autres pays d'Europe.

et de fixer de nouvelles normes pour l'établissement et la préservation de sociétés libres. Des mesures ont été prises pour permettre à ce processus, qui s'était révélé utile au renforcement de la confiance mutuelle, de devenir plus institutionnalisé et de servir ainsi de cadre à un dialogue politique élargi, dans une Europe plus unifiée.

A partir de la fin 1995, en ce qui concerne le nouvel environnement de la sécurité en Europe, les liaisons entre la France, l'OTAN (plus exactement les Etats-Unis) ont changé aussi. Avec la convergence des leurs opinions la mutation du système de la sécurité européenne a une nouvelle impulsion, provoquée par les conflits en ex-Yougoslavie.

Grâce à ces initiatives et processus, à côté du composant militaire, les autres composantes de la sécurité (la politique, la diplomatie et l'économie) jouent un rôle important en Europe centrale, en plus, c'est de nouveaux éléments (l'informatique, la protection de l'environnement) qui s'est élevées. La sécurité de l'Europe ne dépend plus des concours des super puissances. En Europe, on ne perçoit pas, aujourd'hui, de source de conflit majeur, mais la paix reste fragile.

Nous pouvons d'être des témoins de la renaissance de nouvelle architecture de sécurité en Europe.

## 2.2. Les conditions économiques

Pour que nous puissions comprendre la situation actuelle des économies d'Europe centrale, nous parlerons premièrement du retard historiquement constant de ces économies par rapport à celles de l'Ouest, puis nous aborderons la situation de ces économies suite à leur ouverture. Enfin, nous esquisserons les caractéristiques actuelles et les possibilités d'avenir.

Une fois étudié le passé de la région, il n'est pas difficile d'analyser les causes du retard économique de ces pays. La raison initiale se trouve dans le fait que le développement de ces pays a été très retardé par les guerres et conflits successifs du XVe au XVIIIe siècle. Les économies ont souffert d'un nouveau recul avec leur intégration dans les structures économiques qui n'ont pas été traditionnellement les leurs, notamment par l'intégration économique dans le royaume de Prusse, dans l'empire russe et dans l'empire autrichien. Ces pays épuisés ont servi de régions agricoles (à l'exception de la Bohême), ce qui a rendu difficile l'industrialisation. Les traités de paix de Paris, à l'issue de la première guerre mondiale, ont amené - entre autres - à la rupture forcée des liens établis pendant deux siècles, et ont détruit les économies en état de fonctionnement. Les trois Etats nouveau-nés se sont trouvés dans une situation économique précaire.

Enfin, le coup de grâce a été porté par l'arrivée du nouveau système socialiste, avec son nouvel espace économique, les règles rigides de la direction centralisée et la toute-puissante planification. Les économies nationales ont été assujetties aux besoins soviétiques. Le système économique commun, le CAEM<sup>10</sup> a défini les produits ainsi que leurs quotas : les questions du marché démocratique comme la libre concurrence ont été éludées.

---

<sup>10</sup> CAEM : (dit Comecon – Conseil mutuelle économique) Conseil d'assistance économique mutuelle, organisme créé en 1949, regroupant l'URSS, l'Albanie (1950-1961), la RDA, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Mongolie, Cuba et le Viêt-Nam. Il a été dissous en 1991.

Pourtant, la fin des années soixante et le début des années soixante-dix ont connu un essor dynamique dans ces pays, et les germes de l'économie de marché sont apparus dans les années quatre-vingts. C'est là où on peut trouver les raisons du rétablissement relativement rapide de ces pays après le choc du changement de régime.

Les pays centre-européens, anciens membres du CAEM ont été confrontés à plusieurs problèmes sérieux au moment de l'ouverture de leurs économies. Tout d'abord la question de la démocratisation de l'économie a été liée à celle de la transformation de la propriété. Le processus de privatisation ne s'est pas déroulé sans problème. Dans certains pays, on a choisi la méthode de la privatisation par la distribution des titres (par « coupons »), dans les autres la méthode a mêlé l'offre libre et l'indemnisation des anciens propriétaires. Dans tous les cas, le risque de spéculation était fort, ce qui a divisé la société et mis à l'écart des couches sociales importantes.

L'autre grande problématique a été l'affrontement des échanges traditionnels établis par le « partage de production » au sein de la CAEM. La disparition d'une partie considérable du marché - notamment l'Union soviétique - a amené ces économies à la réorientation. Or, les exigences en qualité du marché occidental n'ont pas été celles de l'Union Soviétique et la prise de position de ses économies s'est avérée particulièrement difficile. La réorientation et la restructuration des propriétés ont amené ces économies vers la chute de la production, entraînant une inflation élevée<sup>11</sup> et des taux de chômage<sup>12</sup> importants. En fin de compte, les économies d'Europe centrale ont connu une chute incomparable de la production. Cette « récession de transformation » accélérée au point de provoquer une chute à deux chiffres du PIB réel dans de nombreux pays après 1990-1991. L'envergure de cette récession la rend comparable à la Grande Dépression de 1929-1933. Jusqu'à la fin de 1994, la baisse cumulée du PIB des pays du « groupe de Visegrad » a été de l'ordre de 20%<sup>13</sup>.

Depuis l'année 1994, qui se caractérise par les taux économiques les plus bas de la région, les économies nationales des trois pays ont repris leur croissance. Cette croissance annuelle, encore modeste, figure entre 4-5 % en Pologne et en Tchéquie, et reste entre 1,5-2 % en Hongrie<sup>14</sup>. D'après les calculs de l'OCDE sur la parité du pouvoir d'achat en 1993, le PIB par habitant était d'environ 8400 dollars en République tchèque, sous-dessous de 5000 dollars en Pologne et autour de 6000 dollars en Hongrie. Le PIB actuel (1999) montre un certain progrès dans ce domaine. Si par exemple, on prend en compte le vaste secteur de l'économie parallèle en Hongrie, le PIB par habitant pourrait atteindre 8000 dollars. Les cinq états de la CEFTA<sup>15</sup>, avec leurs revenus de 5000-9000 dollars par tête et leurs 66 millions d'habitants, représentent pour ainsi dire un groupe équivalent aux membres méditerranéens de l'Union Européenne, à la fois par leur développement et par leur population.

Le redéploiement du commerce extérieur des pays d'Europe centrale vers l'Union Européenne a été rapide. L'Allemagne est le premier client et fournisseur des ces pays, totalisant en 1994 47% des exportations de l'UE vers les quatre pays de l'Europe centrale et absorbe 49% des importations. Le deuxième est l'Autriche (12,9 et 11,5% respectivement),

<sup>11</sup> L'inflation dans ces pays était entre 300% (Pologne) et 15 % (Tchécoslovaquie) en 1990.

<sup>12</sup> Les taux des chômages des années 1990-1991 figurent autour de 11-17 %.

<sup>13</sup> 21% en Hongrie, 18-19% en Pologne, 20-21% en République tchèque. Source : Tibor Palánkai : « La Hongrie et les défis économiques de l'adhésion à l'Union Européenne »

<sup>14</sup> Source : Tibor Palánkai : « La Hongrie et les défis économiques de l'adhésion à l'Union Européenne » p.171.

<sup>15</sup> Le cinquième est la Slovaquie.

suivi par l'Italie (10,2 et 10,3%) et la France (6,2 et 5,8%)<sup>16</sup>. L'investissement étranger, notamment en provenance d'Europe occidentale, des Etats-Unis et de l'Extrême-Orient, a aussi augmenté.

### **2.3. Les intentions et solution politique d'avant- garde**

Le marasme économique de bon nombre des pays d'Europe centrale et orientale, dont les « trois de Visegrád », et les grandes difficultés qu'ils ont éprouvées lorsqu'il leur a fallu gérer le passage d'un régime autoritaire et d'une économie dirigiste à une démocratie pluraliste et à une économie de marché ont rendu les prévisions politiques aléatoires sujettes à une constante réévaluation.

L'objectif principal des pays de la région, dès l'entrée en fonction des premiers gouvernements librement élus, est de devenir membre de l'Union Européenne ainsi que de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, de s'intégrer à l'Europe occidentale, en général.

Leurs intentions ont été fortement provoquées par le vacuum de la sécurité et de la régression économique, causés par la disparition du Pacte de Varsovie et de CAEM. En temps des changements les « Trois » ont clairement reconnu, que la garantie de leur modernisation, dans un cadre international, est l'intégration euro-atlantique et l'adhésion à l'Europe.

## **3. LES CHANGEMENTS DE SPHERE MILITAIRE DES « PAYS DE VISEGRAD »**

Depuis du printemps 1999, la majorité du territoire de l'Europe centrale, à la suite de l'élargissement de l'OTAN, appartient à la région occidentale européenne qui est caractérisée par la stabilité, la démocratie et une sécurité réelle.

Dans une première partie de ce paragraphe consacré à la mémoire, nous analyserons les changements, concernant la sphère militaire, relatifs aux pays devenus nouveaux membres de l'OTAN. Pour commencer, nous essaierons de montrer les mutations de la politique de défense de ces trois pays. Après cela nous présenterons la nécessité des re-fondations de leurs forces armées. En dernière partie nous examinerons quelques éléments de ses capacités militaires. Mais avant tout, nous pouvons observer les caractéristiques communes qui étaient présentes, depuis de 1990, dans la politique de défense des trois pays.

---

<sup>16</sup> Source : *RAMSES 98*, édition Dunod, p. 178.

### 3.1. Les mutations de la politique de défense

Les changements, qui sont intervenus dans la domaine des forces de défense, peuvent être considérés comme l'implication particulière des changements politico-économiques. Au même moment, les réformes ou les re-fondations militaires ont commencé sans conceptions mûres. En réalité, c'est la modération des budgets de défense qui impliquait les diminutions drastiques des effectifs et obligeait à la mutation des organisations. Des re-fondations conceptuelles ont commencé au milieu des années 1990, mais elle avance lentement, parallèlement avec les changements économiques.

Dans le paragraphe 2.1. on a déjà pu connaître les conditions extérieures jouant un principal rôle dans le domaine de la mutation d'environnement de sécurité européenne. Cette mutation, naturellement, générant les changements de la politique de défense dans la plupart des pays en espace centrale et orientale européenne. On peut constater, sans aucun doute, que la sécurité de la région ladite augmentait par degré, à partir des années 1990. D'une part l'OTAN, pour les pays anciens membres du Pacte de Varsovie, n'est pas apparue déjà en tant qu'aversion, d'autre part, malgré toutes difficultés entre ces derniers<sup>17</sup>, ils étaient capables régler les différends à l'amiable. Les pays dans cette espace ne déclarent pas les revendications territoriales vis-à-vis des autres et n'existaient pas tels intérêts qui indiqueraient un conflit armé.

Les «trois de Visegrad » ne sont menacés militairement ni de l'ouest ni de l'est. C'est vrai que nous devons constater l'arsenal nucléaire de la Russie qui signifie une menace, mais en effet cette source de la menace est globale en face de la sécurité du Monde.

En conclusion, dans ces conditions nous pouvons déclarer qu'un conflit armé n'a aucun réalité en Europe centrale pendant cette période temporaire. Cette situation totalement nouvelle a surpris l'élite de politique des «pays de Visegrad » aussi. La politique gouvernementale officielle n'a pas pu retrouver et déterminer le rôle et les missions des forces armées. En même temps, s'est posé un problème. Notamment c'était le PIB qui a tombé brutalement et par ans<sup>18</sup>. Ces processus non favorables ont les conduit jusqu'à la modération drastique des budgets de défense, finalement jusqu'à la re-formulation de la politique de défense.

Au début des années 1990, les principes fondamentaux de la politique de sécurité<sup>19</sup> se sont formulées à la même manière en Pologne, en République tchèque et en Hongrie aussi. Ils ont fixé ces principes de même à l'autres ou leurs intérêts dans le maintien de la paix et celui de la sécurité en Europe, l'intégration les institutes de sécurité euro-atlantique et la création et le maintien d'une bonne liaison avec les pays voisins ont été indiqués comme les objectifs principaux des concepts de la politique de sécurité.

Ils ont déterminé les menaces extérieures selon les suivants : l'expansion des conflits des états ex-soviétiques et ex-yougoslaves ; la renforce et la dispersion éventuelle de la nationalisme ; le terrorisme international .

---

<sup>17</sup> La séparation de la République tchèque et de la Slovaquie en 1993 ;Le problème d'aménagement hydroélectrique sur le Danube entre la Slovaquie et la Hongrie.

<sup>18</sup> Voir le paragraphe 2.2.

<sup>19</sup> En Pologne : « Les conditions de la politique de sécurité » (novembre 1992) ; En République tchèque : « La doctrine militaire de la République tchèque » (décembre 1994) ; En Hongrie : « Les principes fondamentales de la politique de sécurité et de la défense nationale »(avril 1993).

Ils ont déterminé, a peu près parallèlement, les missions des forces armées aussi qui sont : l'assurance de l'identité territoriale et la souveraineté du pays ; les missions à l'issues des engagements internationales ( en peu plus tard, des engagements alliés) ; la participation aux actions pour rétablir les conséquences des catastrophes industrielles, ainsi que naturelles.

En définitive, au milieu des années 1990 les «pays de Visegrad» rédigeaient clairement leurs objectifs de la politique de défense. Jusqu'à la fin de 1995 le point de vue de la plupart des pays occidentaux modifiait et l'adhésion de quelques pays centre-européens est devenue la réalité.

### 3.2. Les réformes (re-fondation) des forces armées

Dans l'introduction de ce paragraphe on pourra connaître quelques traits communs caractérisant les reforme des forces armées de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie.

Les pays de l'Europe centrale et orientale, en conséquence du Traité de Vienne<sup>20</sup>, ils sont en venus à réduire leurs forces conventionnelles et les plusieurs catégories supplémentaires de ses forces. Avec les changements politique et économique et avec la disparition de l'adversaire ancienne le système de la défense et les constructions des forces se sont amortis.

Les élites gouvernantes, «changeurs», reconnaissaient les défauts de leurs forces armées différemment dans les pays de l'Europe centrale et occidentale. La prétention d'une re-fondation totale s'est présentée dans les «pays de Visegrad», mais elle a subi un temps d'arrêt souvent ou s'acculait. Les difficultés initiales ont été causées par l'absence d'une conception développée. Dans la domaine de la défense les spécialistes civils n'existaient pas et l'élite de politique n'était pas capable précisément accommoder les impératifs aux circonstances. Au milieu de cette décennie, la possibilité de l'adhésion concrète à l'OTAN conduisait les politiciens et les militaires d'élaborer, en 1996 – 97, une conception réelle et réalisable. L'échange des moyens de guerre amortissant est la plus importante partie, entre l'autres, des re-fondations totales.

Les bureaux occupés à la planification budgétaire surévaluaient les charges de la professionnalisation de leurs armées nationales. Mais malgré toutes les difficultés, l'espace centrale de l'Europe restait politiquement et militairement équilibrée.

En **Pologne**, ils ont réussi déterminer la conception d'une nouvelle politique de la sécurité, ainsi que les conditions juridiques et politiques du «civil contrôle» jusqu'à la fin de 1992 quand les effectifs des forces armées étaient de 0.91% de la population. Toutefois les difficultés économiques et les élections politiques freinaient le processus des réformes militaires. La situation actuelle on peut voir sur les tableaux 1, annexe 1<sup>21</sup>. Les politiciens et les chefs militaires sont mécontents avec l'évaluation de la réforme et avec la standardisation des équipements et infrastructures<sup>22</sup> aujourd'hui aussi.

La **République tchèque**, elle a porté des héritages lourds dans le domaine de la construction de ses armées qui a issue d'une construction déformée tchécoslovaque. Les

<sup>20</sup> Voir le paragraphe 2.1.

<sup>21</sup> Les données de 1998 selon *Jane's Intelligence Review-1999*.

<sup>22</sup> TTU EUROPE (*Lettre hebdomadaire d'information stratégique*) N°302- 6 janvier 2000.

effectifs étaient de 1.3% de la population. Le gouvernement de la république a approuvé « La stratégie de la défense nationale » qui est la base de l'élaboration de « La stratégie militaire et le système complexe de défense ». Les cadres juridiques et politiques du « civil contrôle » ont été élaborés au début des changements du système politique et économique. La séparation de la République tchèque et la Slovaquie approfondissait la déformation de la construction de défense. La situation s'est stabilisée à la fin de 1998, on peut la voir sur les tableaux 2, annexe 1<sup>23</sup>.

En **Hongrie** la valeur réel du budget de défense a été diminué a partir du milieu des années 1980 et on a commencé systématiquement une réforme concernant la construction des armées. Dans cette époque là naissait la système « division – brigade » qui existe aujourd'hui aussi. Avant les changements politiques et économiques se sont séparées le Ministère de défense nationale et EMA. Les effectifs des armées, au début des changements, sont de 1% de la population.

A partir de 1990, les budgets modérés par ans obligeaient aux mutations des organisations et des diminutions énormes des effectifs. Une infrastructure surdimensionné a empêché l'avancement progressif de la re-fondation totale des armées et de la système de défense nationale. C'est l'adhésion à l'OTAN et la situation de guerre civile en ex-Yougoslavie qui ont influées sur l'élaboration d'une re-fondation véritable et profonde qui s'est achevé à la fin de 1997. En conséquence d'une « révision stratégique », menée au notre temps par une commission gouvernementale, une réforme nouvelle va commencer, visée vers la modernisation et interopérabilité des armées. On peut voir la situation actuelle sur les tableaux 3, annexe 1<sup>24</sup>.

### 3.3. Les potentiels militaires présents

Après l'élaboration des principes fondamentaux et des doctrines de la défense, les « trois de Visegrad », ils ont commencé déterminer les missions des forces armées et les constructions des forces correspondant ces missions.

En **Pologne**, «l'Armées polonaises » se composent de l'AT, de l'AA avec les Forces Antiaériennes, et la Marine nationale. Les effectifs de l'AT sont de 2/3 des effectifs totaux. Les troupes de l'AT s'installent dans quatre régions militaires. Ils ont adopté le système « division - brigade ». Les forces terrestres se divisent en forces d'action immédiate et rapide et en forces principales de défense.

L'AA et les Forces Antiaériennes appartiennent à la même armée avec un – un corps d'armé.

L'armée de mer constitue de trois flottilles, une flottille de frappe et deux flottilles de gardes - côtes, et une brigade aérienne.

Les forces armées polonaises ont créé les limites des moyens principaux de guerre et des effectifs, jusqu'au novembre 1995, qui correspondent aux quantités fixées par le Traité de

---

<sup>23</sup> Les données de 1998 selon *Jane's Intelligence Review-1999*.

<sup>24</sup> Source : László Nagy : Les conceptions de la politique de sécurité des pays de Visegràd, *Le Nouvel Observateur de défense –revu militaire hongrois*, 1/1999.

Vienne de FCE. Ses réalisations on peut voir sur le tableau 1, annexe 2<sup>25</sup>. Jusqu'à de 2003-05 on va diminuer les effectifs et les moyens actuelles.

L'industrie de guerre polonaise a eu une capacité considérable dans les années 1980. Dans les 90 entreprises on a élaboré et fabriqué les chars (T-72), les VBL (OT), les avions légers de transport (An-26, An/M-28), les avions d'école (TS-11, I-22), les hélicoptères légers de transport (Mi-2). Aujourd'hui 31 entreprises fonctionnent. 15 usines entre d'elles sont dans la condition défavorable et sont acculées à la faillite. Les commandes de l'état n'ont pas suivi les besoins des forces armées mutant.

Les nombreuses entreprises de guerre sont en traîne d'entrer la coopération internationale. Quelques entreprises ont une bonne liaison avec le consortium Euromissile-Giat-Sextant Avionique, avec le British Aerospace et avec les plusieurs usines danoises et allemandes.

En ce qui concerne l'import et l'export, tous les deux retombaient depuis de 1985-86. Entre 1993-97, la valeur totale de l'export des moyens de guerre était de 282 millions de USD.

En **République tchèque**, les Forces armées actuelles constituent de l'AT et de l'AA avec les Forces Antiaériennes. Au saine des forces terrestres fonctionnent deux Commandements de corps d'armés qui effectuent également les taches de Commandement de défense territoire. Ils ont adopté le système « corps d'armés – brigade ».

Les forces aériennes se divisent d'un corps d'armé aérien tactique et d'un corps d'armé antiaérien.

Les chiffres des moyens principaux de guerre et des effectifs des Forces armées se trouvent au-dessus de la limite du Traité de Vienne de FCE<sup>26</sup>, celles on peut voir sur le tableau 1, annexe 2.

Selon les projets actuels, les armées en 2003 se constitueront exclusivement des professionnels.

L'industrie de guerre tchèque, à l'issu de l'adhésion à l'OTAN, attend les commands de l'état. Ses possibilités et capacités lui permettent d'assister aux programmes qui visent à la reconstructions des forces, ainsi qu'au renouvellement leurs équipements.

La **Hongrie**, plus exactement les Forces de défense hongroises, constituent actuellement de l'AT et de l'AA. Cette dernière se compose des forces antiaériennes aussi. Au saine de l'AT se trouvent deux divisions mécanisées. Une entre d'eux s'occupe de la formation des appelés. Dans la deuxième regroupent les unités d'action immédiate et rapide et les forces principales de défense.

Les chiffres des moyens principaux de guerre et des effectifs des Forces armées, parallèlement avec ceux de tchèques, se trouvent au-dessus de la limite du Traité de Vienne de FCE<sup>27</sup>, celles on peut voir sur le tableau 1, annexe 2.

Dans la période actuelle la re-intégration de l'Etat-major des armées et le Ministère de la défense a commencé parallèlement avec une « révision stratégique »<sup>28</sup>.

Entre 1993-97 la Hongrie a occupé 23ème poste sur la liste des pays importateurs des armes. Ce poste de condition indique le niveau de l'industrie de guerre hongroise.

<sup>25</sup> Les données de 1998 selon *Jane's Intelligence Review – 1999*.

<sup>26</sup> Les données de 1998 selon *Jane's Intelligence Review – 1999*.

<sup>27</sup> Les données de 1998 selon *Jane's Intelligence Review – 1999*.

<sup>28</sup> Voir le paragraphe 3.2.

Grâce aux conditions économiques actuelles l'export est insignifiant.

Dans les années suivant l'industrie hongroise compte sur les commandes de l'état. Elle voudrait participer au programme qui vise au changement du parc des véhicules militaires.

Enfin on peut constater les suivants : ce sont la limitation par le traité de Vienne des forces conventionnelles en Europe et ses catégories supplémentaires et les conditions économiques défavorables qui ont influé sur la mutation de la construction des forces juste avant et après les changements des systèmes politiques et économiques. La volonté politique pour changer les missions des forces et pour reformer leurs constructions n'existe que depuis du milieu des années 1990.

## **4. LES PERSPECTIVES DES PAYS DE VISEGRAD**

Les événements et les états cités dans les paragraphes précédents indiquent une période très lourde, en peut perturbée et économiquement instable, mais très utile pour les « trois de Visegràd ». Pour les trois cette première période s'est achevée avec l'adhésion à l'OTAN, avec l'adhésion à une organisation euro-atlantique. Ce la contorsion de la vie que le route vers l'Europe se conduisait pour les « pays de Visegrad » à traverse Washington. Aujourd'hui déjà bien entendu que les pays nouveaux alliés sont les membres de tout droit et ils ne sont pas restés en de hors des organisations militaires intégrées de l'Alliance. Mais une question est ouverte : quel rôle jouent les « trois de Visegràd » dans la sécurité de l'Europe ?

Dans ce paragraphe nous essayerons donner une réponse adéquate à la question posée.

### **4.1. Les cadres généraux de l'alliance atlantique du XXIeme siècle**

En Europe, il existe une série d'organisations internationales qui s'occupent des questions de sécurité. Donc, les cadres institutionnels sont donnés. Cela ne suffit pourtant pas, puisqu'il nous faudra apprendre également la façon de nous y prendre pour fournir des réponses adéquates à des problèmes concrets, et pour que ces réponses puissent ensuite être correctement traduites en actes, éventuellement avec le concours de plusieurs organisations compétentes. Il s'agit d'un long et pénible processus d'apprentissage, donc la communauté internationale ne pourra faire l'économie. Nous avons tendance à considérer l'architecture de sécurité avec ses institutions solidaire comme une construction statique, c'est-à-dire un système clos, dont les éléments seraient intouchables au risque de porter atteinte à la souveraineté ou aux intérêts d'un des participants. C'est là une conception fondamentalement erronée.

L'amélioration de l'efficacité s'impose à la fois à l'intérieur des ces organisations et entre les éléments de l'architecture, et elle doit aller de pair avec l'approfondissement du

processus d'intégration. C'est la seule façon d'éviter que les différentes institutions n'entravent leur activité réciproque et d'arriver à ce qu'elles se complètent, s'entraident, afin de pouvoir réagir convenablement, de prendre rapidement les décisions et de les exécuter au lieu de les retarder.

Dans la nouvelle architecture de sécurité européenne en voie de formation l'accent se place peu à peu sur la prévention des conflits. C'est la principale mission par exemple de l'OSCE<sup>29</sup>, regroupant la plupart des pays européens. Par élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune, l'Union européenne pourra jouer un rôle important dans la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité. Or dans actuelle situation géopolitique, la pierre angulaire du nouveau système de sécurité est incontestablement l'OTAN, l'unique organisation militaire fiable dont les membres se partagent les mêmes valeurs et ont les mêmes intérêts.

Un système européen capable de relever les défis du présent et de l'avenir en matière de sécurité repose, selon les « trois de Visegrad », sur les piliers suivants : l'OTAN, l'UE (et l'UEO), l'OSCE et, non en dernier lieu, le Conseil de l'Europe qui représente les valeurs universellement admises de notre civilisation, en égard particulièrement à la protection des droits de l'homme et des minorités. Actuellement la tâche de l'OTAN et de l'UE consiste à étendre la zone de stabilité au-delà du territoire de leurs Etats membres.

Les « pays de Visegrad » attachent également une grande importance à la coopération régionale destinée à limiter les nouveaux risques de sécurité. Il ne s'agit pas uniquement des conflits locaux, mais aussi d'autres sources de danger, telles que la criminalité transfrontalière, le trafic de stupéfiants, le terrorisme international et le commerce illégal des armes.

Les événements tragiques qui se sont déroulés en ex-Yougoslavie présentent que la sécurité en Europe va bien au-delà de son acception militaire, et qu'elle est invisible. Les situations de crise nous ont aussi que les problèmes économiques, ethniques (ou écologiques) ou de sécurité d'une région, voire même d'un continent, ne peuvent être résolus par une seule organisation, si efficace soit-elle.

Les dernières dix années ont précisément permis de démontrer que l'OTAN était disposée et apte à se transformer en permanence. Elle a changé peut-être davantage que toute autre organisation internationale. Il est temps que son attention se tourne maintenant vers les défis de sécurité du siècle prochaine. La plupart de ces facteurs de risque sont déjà perceptibles, mais certains d'entre eux ressemblent à des icebergs dont n'apparaît que le sommet, la plus grande partie étant cachée et ainsi potentiellement très dangereuse. Ce qui est commun entre eux, c'est qu'ils menacent la totalité de la région euro-atlantique et nécessitent donc une défense collective. On perçoit bien dès à présent que les dangers pesant sur la sécurité en Europe transcendent de plus en plus les frontières. L'instabilité des périphéries, la prolifération des armes de destruction massive, la criminalité internationale et le terrorisme, la détérioration de l'environnement naturel nous concernent tous. L'esprit libéré une fois de sa bouteille sera difficile à refouler. C'est la raison pour laquelle l'OTAN devra relever les nouveaux défis, et elle a bien reconnu cet impératif. La réforme interne de l'organisation se poursuit depuis des années, ce dont témoignent la mise en place d'une nouvelle structure de commandement, la création des Groupes de forces interarmées multinationales, l'élaboration de l'Identité européenne de sécurité et de défense et de la Nouvelle conception stratégique.

---

<sup>29</sup> Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Une relation transatlantique forte n'est cependant pas inconciliable avec la volonté de raffermir le pilier européen, au contraire, elle la suppose de plus en plus. C'est le but de l'Identité européenne de sécurité et de défense à élaborer au sein de l'Alliance. En de vue des « trois de Visegrad » une telle structure ne saurait entraîner le relâchement des relations transatlantiques, bien au contraire. Ce sont ces deux piliers qui devront assurer la réalisation d'objectif commun, le renforcement de la sécurité dans la région euro-atlantique.

Enfin, l'OTAN ne peut pas se permettre de consacrer moins d'attention que par le passé aux défis menaçant la sécurité commune. Ce qu'il faudra faire, c'est de détecter le plus tôt possible ces facteurs de risque. Pour remplir efficacement sa mission au XXI<sup>e</sup> siècle, l'Alliance se doit de tourner ses regards vers l'avenir et ne pas se contenter de réagir aux événements de l'heure ou de relever les défis liés aux mutations rapides de notre environnement de sécurité.

#### **4.2. Contribution à la réalisation des objectifs communs**

Pour se joindre à l'alliance, tous les pays candidats ont dû remplir certaines critères. Les trois nouveaux membres n'ont pas fait exception à la règle. Les principaux critères d'adhésion étaient les suivants : un système démocratique ; une économie de marché viable ; des rapports de bon voisinage avec les Etats environnants ; un contrôle démocratique et civil des forces armées ; aptitude à coopérer avec l'armées des autres pays membres, en d'autres termes interopérabilité. Il ne fait pas de doute que les « pays de Visegrad » répondent entièrement aux critères à caractère politique. Pendant la période de préparation, à l'approche de la date d'adhésion, leur attention a été de plus en plus concentrée sur les tâches qui sont restés encore à accomplir.

Ils doivent poursuivre la modernisation des forces armées et, dans certains domaines – clés, il leur faudra déployer des efforts particulièrement importants en vue d'atteindre le niveau d'interopérabilité souhaitable. Les gouvernements concernés s'engagent en même temps à rendre les armées nationales capables d'exécuter les tâches quotidiennes de la coopération dès l'entrée des pays dans l'organisation. Ils conviendront bien entendu de maintenir les dépenses militaires au niveau requis. Les conditions économiques de base existent. Le rythme de développement soutenu de l'économie de nouveaux membres permet d'accroître progressivement la part des dépenses militaires au sein du PIB dans les années à venir<sup>30</sup>.

Au cours des négociations d'adhésion, tous les trois pays ont déclaré qu'ils partageaient entièrement les objectifs fixés dans la coopération stratégique de l'OTAN, et qu'ils étaient prêts à assumer tous les engagements découlant du Traité de Washington. Les « trois de Visegrad » souhaitent prendre part aux structures militaires intégrées de l'organisation aussi bien qu'au processus de planification de la défense.

Les trois sont conscients que leur adhésion n'augmente pas, d'un jour à l'autre, la force militaire commune de l'alliance. Mais ils ont en même temps la conviction qu'en leur qualité de membre ils seront capables de contribuer encore plus activement à la préservation

---

<sup>30</sup> En Hongrie: 1.81% du PIB, en 2001. En République tchèque: 2%. En Pologne: 2% environnement.

de la paix dans la région centrale de l'Europe et au renforcement de la sécurité. Le rôle positif qu'ils jouent dans l'extension de la zone de stabilité et de démocratie, tout comme leurs expériences recueillies dans cette région en proie à de graves problèmes ethniques, politiques et économiques justifient leur volonté d'appartenir à l'aile nord, ainsi qu'à l'aile sud-européenne de l'OTAN.

Les alliés prennent au sérieux les positions des « pays de Visegrad » selon lesquelles ils entendent non seulement jouir de la sécurité, mais aussi la renforcer. L'OTAN actuellement considère la Hongrie comme le pays membre le plus proche de la crise en ex – Yougoslavie et qui, à ce titre, peut contribuer grandement à l'élaboration des solutions de règlement servant au mieux la sécurité de la région.

Le sérieux capital d'expériences accumulé par les trois au cours des décennies précédentes peut de même aider l'alliance à façonner sa politique à l'égard de la Russie et de l'Ukraine.

### **4.3. La responsabilité pour la sécurité de la région**

Face aux préoccupations de ceux qui pensent que l'élargissement de l'OTAN peut créer de nouvelle ligne de partage dans l'espace centrale de l'Europe, les événements peuvent déclarer sans ambiguïté : ce processus a un effet stabilisateur sur les pays en transformation qui s'y trouvent et contribuent au renforcement de la sécurité régionale et des relations bilatérales.

L'adhésion de la Hongrie a favorablement influé sur le développement des relations bilatérales avec les voisins, ce qui correspond pleinement aux vœux du gouvernement hongrois, à savoir l'intensification des activités sur le plan bilatéral, régional<sup>31</sup> et sou – régional<sup>32</sup>. Elle consacre une attention distinguée à l'exécution des dispositions des traités fondamentaux et à la solution des contentieux non abordés dans ces textes, en contribuant de la sorte à la démocratisation et à la stabilité de son environnement.

En développant ses relations avec les pays voisins, elle parte du fait que les communautés hongroises d'outre – frontières remplissent un rôle important dans le renforcement de la stabilité de la région centre – européenne et dans son relèvement économique.

Ayant en vue le renforcement de la stabilité régionale, la Hongrie est intéressée au maintien, voire au raffermissement des engagements euro-atlantique de ses voisins. Par conséquent, elle juge important de préserver la crédibilité du processus d'élargissement de l'OTAN et entend fournir une aide concrète aux pays voisins dans leur préparation en vue de l'adhésion. C'est entre autres dans ce but qu'ont été constitués un bataillon hungaro-rumain de maintien de la paix, un bataillon de génie hungaro-ukrain-rumain et une brigade hungaro-italo-slovène, et que la Hongrie a exprimé sa disposition à procéder régulièrement à des consultations et à des échanges d'expériences.

Selon les politiciens hongrois tous les moyens possibles doivent être mis en œuvre pour aider la préparation des futurs candidats à l'échéance.

---

<sup>31</sup> Voir le paragraphe 1.2.

<sup>32</sup> Communauté de travail Alpes – Adria (voir le paragraphe 1.3.) ; IEC – Initiative de l'Europe centrale; IESE – Initiative de l'Europe du Sud – Est.

Sous l'influence du Projet de Balladur<sup>33</sup> non seulement la Hongrie a réglé les liaisons avec la plupart de ses voisins, mais la République tchèque et Allemagne, et la Pologne avec l'Allemagne et avec ses trois pays voisins orientaux aussi ont souligné les « Traités fondamentaux ».

Les gouvernements des « trois de Visegrad » ont la conviction que l'élargissement constitue la méthode la plus efficace et la moins coûteuse du renforcement ultérieur de la sécurité en Europe. Ils se réjouissent également de l'orientation euro-atlantique résolue du nouveau gouvernement slovaque, qui permettra à la Slovaquie engagée dans la voie de la transformation démocratique de réintégrer sous peu le « Groupe de Visegrad » et le cercle des pays les mieux placés pour se joindre aux structures euro-atlantique.

En outre, ils entendent jouer un rôle actif au CPEA<sup>34</sup> et au PpP<sup>35</sup>. Les trois pays estiment que le CPEA est capable d'offrir de nouvelles possibilités concrètes dans de nombreux domaines de la sécurité et de la coopération régionale. La coopération bi- et multilatérale des Etats de la région est susceptible d'empêcher l'isolement ou la rivalité malsaine entre pays plus ou moins avancés dans la voie de l'intégration euro-atlantique.

## CONCLUSION

La carte politique et économique de notre continent se redessine sous nos yeux. Nous ne pouvons pas savoir avec certitude comment elle se présentera d'ici dix ou vingt ans, mais elle sera à coup sûr très différente de celle que nous avons connue pendant ce dernier demi-siècle. L'une des principales différences entre le passé et le présent tient naturellement au fait que les problèmes de sécurité en Europe d'aujourd'hui ne se réduisent pas aux rapports des deux superpuissances opposées, drainant ou menaçant des Etats plus petits qu'elles. Il reste cependant bien des conflits non réglés sur notre continent. La gestion efficace des crises se trouve toujours entravée par l'insuffisance de la coopération entre les organisations concernées et les divergences de vues quant à la façon de les résoudre. Or l'histoire a maintes fois prouvé que seule une approche coopérante peut aboutir à des résultats positifs.

Grâce aux expériences et aux idées constructives de développés pays occidentaux et à leurs initiatives, à côté du composant militaire, les autres composantes de la sécurité (la politique, la diplomatie, l'économie et la coopération de plus en plus agrandissant) jouent un rôle important aujourd'hui en Europe où les cadres institutionnels de la sécurité sont donnés.

Les différentes formes de coopération dont les « trois de Visegrad », l'Initiative de l'Europe centrale, l'Initiative de l'Europe du Sud-Est, les triangles italo-hungaro-slovène et austro-hungaro-roumain remplissent ensemble et séparément un rôle important dans le renforcement de la confiance réciproque, le resserrement des liens économiques, infrastructurels et culturels entre ces pays et, de ce fait, elles exercent un effet bénéfique sur la stabilité de la région. L'exploitation optimale des possibilités que recèle le régionalisme peut leurs aider aussi à rejoindre l'Union européenne dans la mesure où elle fournit des cadres appropriés pour mieux connaître les expériences communautaires des pays membres. Les

---

<sup>33</sup> Ce projet a été élaboré par le Gouvernement français en 1993 pour la gestion des problèmes de minoritaire en Europe centrale et orientale. Ce projet porte le nom de M. Balladur qui était le Premier ministre dans cette période.

<sup>34</sup> CPEA – Conseil du Partenariat euro-atlantique.

<sup>35</sup> PpP – Partenariat pour la paix.

« trois de Visegrad » en leur qualité de membre de l'OTAN, puis de l'Union européenne, ils continueront à apporter leur coopération régionale active à la création de relations internationales d'un type nouveau et d'une sécurité renforcée du continent.

On peut donc dire qu'au fond des aspirations politiques de « trios de Visegrad » on trouve les raisons géopolitiques les poussant à former des alliances avec d'autres pays dans la domaine de l'économie mais aussi de la politique extérieure et de défense. Ils ont clairement discerné qu'ils ne peuvent pas seule assurer leur sécurité et leur développement. C'est la raison pour laquelle ils ont choisi la seule solution logique : l'intégration à l'Europe non seulement militairement mais politiquement et économiquement aussi.

## Bibliographie

Sophia Clement : *Prévention du conflit de Kosovo et de Macédoine*  
Paris, 1997

Aymeric Chauprade : *Introduction à l'analyse géopolitique*  
Ellipses Edition Marketing S.A., 1999

Pierre Béhar : *Une géopolitique pour l'Europe. Vers une nouvelle Eurasie ?*  
Edition Desjonquères, Paris-1992

Jean Bérenger : *L'Autriche-Hongrie 1815-1918*  
Armand Colin Editeur, Paris-1994

Bernard Michael : *Nations et nationalismes en Europe centrale*  
Edition Aubler, Paris-1995

Yves Lacoste : *Dictionnaire géopolitique des Etats*  
Edition Flammarion

*Manuel de l'OTAN*  
Edition du 50<sup>e</sup> anniversaire, Bureau de l'information et de la presse, Bruxelles-1998

TTU EUROPE : N°302-6 janvier et N°307-10 février 2000  
Lettre hebdomadaire d'information stratégique

*RAMES 98 p.178*  
Edition Dunod

LCL Vlastimil Galatik, stagiaire de 6<sup>ème</sup> promo. du CID : *Les aspects géopolitiques, à travers l'histoire, de la nation tchèque en Europe centrale*  
Mémoire de géopolitique-1998

CDT Jörg Neureuter, stagiaire de 6<sup>ème</sup> promo. du CID : *La territorialité identitaire de la Pologne*  
Fiche synthèse du géopolitique-1998

*Jane's Intelligence Review*-Les exemplaires éditonnés en 1999

Tibor Palankai : *La Hongrie et les défis économiques de l'adhésion à l'Union Européenne*

György Szentesi : *La politique de défense de nouveaux membres de l'OTAN et de leurs voisins*  
Le Conseil atlantique de Hongrie, L'Europe centrale et orientale sur le passage du siècle-1999.

Laszlo Nagy : *Les conceptions de la politique de sécurité des pays de Visegrad*  
*La République tchèque et l'intégration militaire*  
Le Nouvel Observateur de défense – revue militaire hongrois, 1999/1 ; 1998/1.

*L'Observateur Hongrois ;1994-1999*

*Dossiers sur la Hongrie ;1994-1999*

Mensuel et bulletins du Ministère des Affaires Etrangères de Hongrie en français

Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau: *Atlas stratégique. Géopolitique des rapports de forces dans le monde. L'après-Guerre froide*

Edition Complexe - 1993

## ANNEXE 1

**Tableau 1**

*Les données plus importantes des forces armées polonaises actuelles*

Territoire du pays		312 677 km <sup>2</sup>
Effectifs de la population		38 601 000
PIB en 1999, en USD		135 milliards
Budgétaire de défense en 1999, en % de PIB		2.3
Effectifs des forces armées :		
Limite de CFE		230 000 p.
Effectif total en 1998		240 650 p.
De l'AT	en 1999	101.67 mille
De l'AA	en 1999	30.43 mille
De la MN	en 1999	9.5 mille
Commandements organiques en 1999		25.75mille
Durée du service militaire dès 1999		12 mois
Effectifs des réservistes		406.0 mille
Effectifs des organisations paramilitaires		23.4 mille

**Tableau 2**

*Les données plus importantes des forces armées tchèques actuelles*

Territoire du pays		78 864 km <sup>2</sup>
Effectifs de la population		10 251 000
PIB en 1999, en USD		45 milliards
Budgétaire de défense en 1999, en % de PIB		2.2
Effectifs des forces armées :		
Limite de CFE		93 300 p.
Effectif total en 1998		59 100 p.
De l'AT	en 1999	25.3 mille
De l'AA	en 1999	15.0 mille
Commandements organiques en 1999		18.8 mille
Durée du service militaire		12 mois
Effectifs des organisations paramilitaires		5.6 mille

**Tableau 3***Les données plus importantes des forces des défenses hongroises actuelles*

Territoire du pays		93 000 km <sup>2</sup>
Effectifs de la population		10 049 000
PIB en 1999, en USD		46 milliards
Budgétaire de défense en 1999, en % de PIB		1.51
Effectifs des forces armées :		
Limite de CFE		100 000 p.
Effectif total en 1998		43 100 p.
De l'AT	en 1999	23.2 mille
De l'AA	en 1999	11.5 mille
Commandements et les subordonnés organiques en 1999		8.4 mille
Durée du service militaire dès 1999		9 mois
Effectifs des réservistes		90.0 mille
Effectifs des organisations paramilitaires		12.0 mille

## ANNEXE 2

Tableau 1

*Les chiffres des moyens principaux de guerre se trouvant au dessus de la limite du Traité de Vienne de FCE*

**En Pologne**

Type du moyen	oct. 1990	nov. 1995	changm/possib	en1998	changm réelle
Char de combat	2850	1730	(-) 1120	1727	(-) 1123
VBL	2377	2150	(-) 227	1950	(-) 427
Moyens d'artillerie	2300	1610	(-) 690	1580	(-) 720
Avion de combat	654	460	(-) 194	297	(-) 357
Hélicoptère d'attaque	29	130	(+) 101	60	(+) 31

**En République tchèque**

Char de combat	2023	957	(-) 1066	938	(-) 1085
VBL	3026	1367	(-) 1659	1363	(-) 1663
Moyens d'artillerie	2323	767	(-) 1556	754	(-) 1569
Avion de combat	246	230	(-) 16	109	(-) 137
Hélicoptère d'attaque	37	50	(+) 13	36	(-) 1

**En Hongrie**

Char de combat	1345	835	(-) 510	835	(-) 510
VBL	1720	1700	(-) 20	1448	(-) 272
Moyens d'artillerie	1047	840	(-) 207	840	(-) 207
Avion de combat	110	180	(+) 70	87	(-) 23
Hélicoptère d'attaque	39	108	(+) 69	59	(+) 20

## EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE ( en 1989 – 1990 )



